

Les effets potentiels du projet d'exploitation
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur
les eaux de surface et les eaux souterraines
ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

Classe 2
1200-08

La situation

OK
discuter avec
M. Caron de participation

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

DIRECTION
GÉNÉRALE DE
L'ÉQUIPEMENT

OTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Québec, le 15 décembre 1972.

MEMOIRE A/ Monsieur Cécilien Bélanger
Directeur du Service des projets.

DE/ Antonio Caron
Chargé de projets

Objet: Polyvalente Saint-Pierre d'Oka
Notre dossier no 1200-08
Alimentation d'eau

Au début de septembre, un problème survint; la pression d'eau n'était pas assez forte dans la polyvalente surtout pour desservir le quatrième étage. Cela était dû à la municipalité qui avait pris possession du puit pour desservir sa clientèle.

Donc, les ingénieurs de la commission scolaire régionale proposèrent d'installer une pompe de surpression afin de remédier à ce problème et l'estimé était de \$8,000 à \$1,0000.

Au début de novembre, le problème changeait. Le fromagerie des Pères Trapistes était alimentée par deux de leurs puits, et la communauté alimentée par la municipalité. Les deux puits des Pères Trapistes tarirent en novembre. Maintenant, la fromagerie est alimentée par la municipalité et la demande est de 60.000 gallons par jour. Comme cette dernière a triplée, l'école polyvalente d'Oka n'a plus d'eau.

Si on installe seulement une pompe de surpression, on ne règle pas le problème puisque la polyvalente n'est pas seule sur le puit et que, dans le moment, c'est un problème de débit et non un problème de pression comme au début.

.../2

Sur le terrain de la polyvalente, il y a déjà quatre (4) puits qui sont taris, et d'après les résustats des ingénieurs, ces puits sont encore bons pour 20 à 25 ans à la condition qu'on régularise le débit.

La proposition pour remédier à ce problème est de construire un réservoir à quatre bassins du type déversoir avec l'équipement de pompage (voir plan). La polyvalente sera ainsi assurée d'un minimum de 40,000 gallons par jour et le surplus ira à la municipalité qui verra à régulariser la demande de ses consommateurs. La capacité du puit sera de 83,000 gallons par jour.

Réservoir
Le coût d'estimation de cette construction sera d'environ \$65,000 à \$70,000 selon l'estimé des ingénieurs. (voir lettre Leclair, Riel & ass.)

Dans ce cas, la municipalité devrait payer 75% de l'installation parce que c'est la plus grande consommatrice et en plus, elle reçoit des taxes d'eau et n'a rien déboursé pour obtenir ce puit qui appartenait à la commission scolaire régionale en vertu d'une ordonnance émise le 30 juillet 1971.

Aussi, je crois qu'il serait réalisable que la municipalité paye au complet l'installation par un fonds de roulement avec emprunt de 20 ans, approuvé par les Affaires Municipales et que ceux-ci accordent une ^{action} si possible. La commission scolaire régionale payera un taux d'eau à la municipalité, ce qui lui permettra de rembourser l'emprunt.

Ce cas est urgent car la commission scolaire régionale est dans l'obligation de fermer l'école assez souvent à cause du manque d'eau et de plus, il y a un grand danger en cas de feu ou bris sur les appareils de chauffage.

Doit-on faire compléter les plans par les ingénieurs et demander des soumissions?

Antonio Caron
Antonio Caron,
Chargé de projets.